

Budget de la Défense 2023 :

Une « économie de guerre », pour préparer la paix ?

Nouveau Ministre, nouvelle méthode. Alors que le projet de loi de finances (PLF) est présenté chaque année aux organisations syndicales, Sébastien Lecornu n'a pas cru nécessaire de s'y employer argumentant qu'il ne souhaitait pas intervenir pendant la campagne des élections professionnelles (?) et qu'il nous recevrait après, soit le 12 décembre.

Après que le budget ait été voté ou plutôt imposé par le 49,3 !, les fédérations syndicales ont été tout de même auditionnées à l'Assemblée Nationale puis ont assisté à la présentation des mesures catégorielles par le DRHMD (*voir compte rendu spécifique*).

Il faudra donc se contenter du dossier de presse fourni pour analyser le Projet de Loi des Finances 2023, ce qui n'augure pas d'amélioration du dialogue social.

Ainsi donc ce budget de la défense est une nouvelle fois « historique » selon le Ministre. Avec 43,9 milliards d'euros, la mission défense enregistre une augmentation de ses crédits de trois milliards pour 2023, soit + 7,4%. Cette progression des ressources s'inscrit dans la courbe croissante prévue par la loi de programmation militaire et conforme aux exigences de l'OTAN. Pour mémoire au cours des cinq dernières années, le budget alloué à la Défense a gagné 36% de crédits supplémentaires, pour atteindre 2% du PIB. M. Lecornu s'est félicité de tenir parole sur les standards de l'Otan.

S'agissant de la stratégie de défense, il s'agit pour M. Lecornu et M. Macron d'engager la remontée de la puissance militaire pour faire face à la dégradation du contexte international. Le retour de la guerre sur le continent européen et l'aggravation des tensions entre les puissances valideraient la pertinence de ce diagnostic. Dans ses conclusions, le Minarm affirme que « *Les turbulences ne pointent plus à l'horizon ; elles frappent désormais à nos portes. Il importe de tenir le cap et d'accroître la cadence* ». Ce qui ramène à l'annonce du président de la République lors du salon Eurosatory visant à modifier les travaux de la future Loi de Programmation Militaire selon laquelle : « *La France devrait entrer dans une économie de guerre* ».

Afin de répondre aux menaces, le projet de loi de finances 2023 présente deux types d'investissements prioritaires. Le premier vise à favoriser la transformation du modèle de production de notre base industrielle et technologique de défense (BITD), c'est-à-dire l'ensemble des entreprises participant aux activités industrielles de défense. Il faudra donc produire ou pouvoir produire plus et plus vite, mais également adapter les établissements pour entretenir et réparer les matériels plus rapidement. Des dispositions devront être prises par les industriels de l'armement ainsi que par les établissements du Minarm.

En consacrant une large partie des 43,9 Md€ du budget aux commandes d'équipements et au renouvellement des stocks de munitions, l'Etat entend préparer la BITD à l'économie de guerre. Ce financement massif démontre l'engagement de la puissance publique en faveur d'un renforcement des capacités de production. Avec la simplification des expressions de besoin et l'allègement des procédures administratives, ces crédits devraient permettre à la France de parer l'éventualité d'un conflit de haute intensité.

Le projet de loi de finances pour 2023 prévoit ensuite des investissements propres à consolider, « *les forces morales de nos armées* », c'est-à-dire « *les femmes et les hommes qui les composent, mais également les réservistes, les soldats de demain* ». Qu'il s'agisse de rénover les infrastructures avec 2,7 milliards d'euros de commandes, de créer des logements ou d'offrir les moyens de concilier engagement professionnel et vie personnelle, de nombreuses dépenses seront consenties (à hauteur d'homme) pour témoigner du soutien de la Nation à ceux qui servent sous les drapeaux. Reste à voir les mesures financières relatives aux personnels civils qui semblent une fois encore être loin d'être la priorité de ce budget.

La CGT s'est toujours positionnée pour une défense nationale, indépendante, souveraine et non agressive, le terme « économie de guerre » a une connotation trop belliqueuse et prépare les esprits à devoir de nouveau faire des efforts.

Pour la CGT, la réflexion doit être portée sur la question « quels équipements pour quelle armée » afin de pouvoir protéger le territoire et ses citoyens.

« Si tu veux la paix, prépare la guerre », ce vieil adage s'est maintes fois démontré inexact au cours de l'histoire. La course aux armements n'a rarement sinon jamais conduit à un monde plus pacifié.

La CGT revendique un Pôle Public National de Défense (PPND), la sortie de l'OTAN, organisme structuré pour assurer l'hégémonie étasunienne, et la reconnaissance pleine et entière de l'ONU comme seule garantie de stabilité des Nations.

Montreuil, le 09 novembre 2022



Fédération Nationale des travailleurs de l'Etat CGT

263, rue de Paris Case 541 - 93515 Montreuil Cedex

Tel. : 01 55 82 89 00 - Mail : trav-etat@cgt.fr

<https://www.fnte.cgt.fr/>

<https://www.facebook.com/fntecgt/>